

L'hon. M. Pickersgill: J'aimerais poser une question à l'honorable député avant qu'il reprenne son siège. L'honorable député a-t-il bien dit que le PSD s'oppose maintenant aux mesures qu'a prises M. St-Laurent en vue d'accorder des subventions aux universités, lesquelles avaient été accueillies si chaleureusement par M. Coldwell et tout son parti?

M. Regier: Nous nous sommes toujours réjouis de toute aide accordée par le gouvernement fédéral aux fins de l'enseignement universitaire partout au Canada. Cependant, nous avons alors dit que, d'après nous, l'attitude du premier ministre Duplessis était inacceptable et, à cette époque, les libéraux partageaient notre opinion. Maintenant, les libéraux semblent dire que M. Duplessis a toujours eu raison.

Des voix: Non, non!

(Texte)

M. L.-J. Pigeon (Joliette-L'Assomption-Montcalm): Monsieur l'Orateur, avant de passer à l'étude de ce bill en comité, j'aimerais bien poser une question à l'honorable ministre des Finances (M. Fleming).

(Traduction)

L'hon. M. Pickersgill: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Le député a déjà, je crois, pris la parole dans ce débat.

Une voix: Non, il a parlé à l'étape de la résolution.

(Texte)

M. Pigeon: Si l'honorable ministre songe à expliquer les articles de ce bill, ne pourrait-il pas donner des explications concernant l'article 9B, paragraphe 2, où il est dit ceci:

Suivant l'opinion du ministre.

J'aimerais bien, tout à l'heure, que le ministre nous donne des explications.

En terminant, je puis dire, à la suite des discours prononcés par l'opposition contre ce bill, que si elle vote pour son adoption, elle se montrera ridicule vis-à-vis la population du Québec.

M. Loiseau: Qui parle de ridicule?

M. J.-A. Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur le président, en qualité de représentant d'une population de langue française vivant en dehors de la province de Québec, je manquerais à mon devoir si je ne disais pas quelques mots au sujet de ce bill.

Il est vrai que dans la province de l'Alberta, nous avons reçu des subventions pour nos universités; il n'y avait là d'ailleurs qu'une université, l'université d'État. Mais comme vous le savez, monsieur le président,

à titre de Canadiens, nous devons nous préoccuper davantage de l'éducation supérieure de nos gens, dans le but de conserver notre jeunesse canadienne au pays.

A plusieurs reprises, j'ai signalé l'inquiétude qui m'étreignait parce que trop de nos jeunes Canadiens se dirigeaient vers les pays étrangers.

J'ai constaté que nous manquions de plus en plus de jeunes de la province de Québec. Je considère les universités du Québec comme celles du Canada et non pas seulement celles d'une province. Nous sommes tous Canadiens et nous devons considérer que les universités de chaque province contribuent au développement du sens national. Alors, il me semble que nous devrions encourager nos universités de plus en plus.

Il y a certaines gens qui prétendent que le gouvernement fédéral ne devrait pas s'ingérer directement pour "contrôler",—et j'insiste sur ce mot,—"contrôler" l'éducation. Mais maintenant que nous nous employons ici à aplanir les relations entre le gouvernement fédéral et la province de Québec en ce qui concerne les subventions pour l'éducation, il me semble que, au lieu de nous chicaner et de nous préoccuper de la procédure, nous devrions considérer quel est le but de ce projet de loi.

Le but que l'on vise actuellement et que l'on a atteint, c'est de permettre aux universités de la province de Québec, d'obtenir des subventions, ou l'équivalent de fonds, qui proviendront du gouvernement fédéral. C'est cela qui est important.

Je me suis étonné en écoutant ici un débat, ou un prétendu débat, parce que, pour moi, qui suis étranger de la province de Québec ainsi que de sa politique, tout ce que j'ai entendu ici, ce fut de la petite politique de la province de Québec, ce qui n'aurait jamais dû se produire. De plus, je le reproche aux députés de l'opposition qui ont pris cette attitude, car ce n'est pas ici que l'on aurait dû entendre la plupart des discours qui nous ont été servis.

Des voix: Que faites-vous de celui que l'on vient d'entendre?

M. Lambert: Vous le provoquez et puis, après tout, messieurs...

M. Loiseau: Il n'est pas étrange de vous voir tomber dans le panneau.

M. Lambert: ...après tout, messieurs, est-ce à vous le privilège de...

M. Habel: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. L'honorable député devrait être suffisamment au courant du Règlement pour s'adresser à l'Orateur et non aux députés comme il le fait en ce moment.